

## PARTIE I

### UN APERÇU: QUELQUES FAITS ET DONNÉES

#### 1. Introduction

Le rôle de la Réserve est de fournir un cadre de mobilisation économique en temps de guerre — des hommes et des femmes, du matériel et une organisation qui serait en mesure de contrer la menace perçue pendant une période suffisante.

La Réserve est composée de la Première réserve et de la Réserve supplémentaire, du Cadre des instructeurs de cadets, des *Canadians Rangers* et du Cadre de la Première réserve du Quartier général de la Défense nationale. La Première réserve regroupait, au 31 mars 1988, 21 777 membres rémunérés. Le nombre réel de réservistes s'élève à 25 000 environ, si l'on tient compte des fluctuations saisonnières.

La Réserve supplémentaire, quant à elle, compte environ 20 400 membres et comprend d'anciens membres de la Force régulière et de la Première réserve.

Quatre-vingts pour cent des membres de la Première réserve sont des étudiants, des enseignants, des travailleurs saisonniers et des chômeurs. Les hommes de métier et autres spécialistes sont, quant à eux, sous-représentés. En 1987, 1 075 membres du personnel de soutien de la Force régulière ont été détachés auprès d'unités de la Réserve pour fournir des services administratifs et s'acquitter de fonctions d'instruction. Toutefois, 500 réservistes additionnels à temps plein exécutaient aussi des tâches administratives. La solde versée aux membres à temps plein de la Réserve provient du budget d'instruction de la Réserve.

On dénombrait 4 100 femmes dans la Première réserve en 1987, soit 17 p. 100 de l'effectif total.

Vingt-cinq pour cent des effectifs ont quitté les rangs cette année-là, ce qui se compare au nombre de départs enregistrés aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. Il y a dix ans, ce chiffre atteignait 50 p. 100.

Bien qu'il soit difficile de séparer les dépenses totales de la Réserve de l'ensemble des dépenses du ministère, les données publiées annuellement